

A la presse régionale

Delémont, le 29 août 2019



Communiqué de presse

Le Conseil communal vous invite à faire contrôler vos cueillettes de champignons dans le bâtiment de l'ancien orphelinat, rue de Chêtré 36

Comme chaque année, pour assurer le contrôle des cueillettes de champignons, une permanence sera assurée quotidiennement à la population, dès le samedi 14 septembre et jusqu'à fin octobre 2019, aux heures ci-dessous :

**tous les jours, de 18h30 à 19h30
rue de Chêtré 36
salle N°1, 1^{er} étage, côté nord**

Cette vérification, ouverte à toute la population de la région, est assurée par des experts qui remercient les amateurs de présenter des champignons frais et dans un bon état sanitaire. Le contrôle en est simplifié.

Le contrôle est gratuit et vivement recommandé au vu du nombre élevé de champignons toxiques, raison pour laquelle le Conseil communal vous encourage à en profiter, en vous souhaitant une belle cueillette !

Le Conseil communal